



J'ai 14 ans je suis en France quelles démarches ???

Par **Deboinss**, le 10/09/2014 à 22:39

Bonjour

Donc voilà je vous explique mon cas je suis venu en France j'ai 14 ans en visa touriste avec mes parents mes parents sont retournés et moi je suis resté chez mon grand frère donc j'aimerais savoir quelles sont les démarches à faire et s'il y a des solutions pour que je sois en règle à mes 18 ans s'il vous plaît

Merci d'avance pour vos réponses et vos expériences

Par **donia**, le 11/09/2014 à 09:34

Bonjour, va voir des juristes, comme CIMADE, ou autre regarde sur le net.

Par **Deboinss**, le 14/09/2014 à 20:22

Je n'ai pas pu avoir une personne ...dans la basse Normandie région manche

Par **amajuris**, le 15/09/2014 à 10:32

bjr,

comme vous êtes mineur, vous ne pouvez pas faire des démarches administratives seul.
ce sont les personnes qui ont l'autorité parentale qui peuvent le faire donc vos parents.
cdt

Par **Deboinss**, le **15/09/2014** à **18:50**

J'ai que mon frère est ce qu'il lui faut des certificats ou des papiers pour faire le nécessaire
,???